

sera soumise aux attaques des moabites à leur frontière. Il s'agit certes d'une décision très humaine, mais qui se conduit dans le respect des deux parties, où ni l'une ni l'autre n'est lésée. C'est la *méthode sans perdant pour résoudre les conflits* (Thomas Gordon, Parents efficaces).

La traversée du désert, riche en expérience religieuse, est pourtant le lieu de crises dramatiques, de mises au point. Sans cesse le peuple refuse de marcher, de poursuivre une aventure qui l'effraie, venant même à vouloir lapider Moïse. Par moment, le peuple ne croit plus à cette marche en avant à laquelle il ne comprend plus rien. Il met en question l'autorité de ses chefs et même l'autorité du plan de Dieu. Toute une génération sera condamnée à périr dans le désert.

Le thème de cette semaine est que Dieu réalisera son plan, quoiqu'il en soit, avec la seconde génération. Moïse a certainement appris à « aimer douloureusement » (selon le mot de Georges Bernanos) le peuple de Dieu. Mais peut-on aimer autrement ? L'actualité de l'Église peut amener à ce même constat. La génération montante, aujourd'hui, au 21^e siècle, saura-t-elle relever les défis difficiles qui se posent à l'Église et à l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ, et d'œuvrer afin que « Dieu gagne » (Jean Calvin) ?

Applications

1. Comment, dans la vie en général, exprimer un besoin, un problème, une situation difficile ? Quelle est ma méthode : celle de Coré, ou celle des filles de Tsélophad et des fils de Gad et de Ruben ?
2. Grosses difficultés dans l'église, dans ma fédération, à ne plus rien y comprendre. Quelle est ma méthode de dialogue privilégiée ?
3. Est-ce que j'ai déjà essayé, dans un conflit, d'utiliser la méthode sans perdants ?
4. Si je n'obtiens pas le résultat escompté suite à une démarche, quelle est mon attitude ? Je suis malheureux à mort sous mon ricin (Jonas 4) ? Je compte les bienfaits de Dieu, parce que rien au monde ne peut me séparer de son amour (Romains 8. 39) ?
5. Quelle est ma part afin que la vie soit plus agréable dans ma famille, dans mon voisinage, dans l'église ?

La seconde génération : exhortations

12

Nombres 26 à 32

du 13 au 19 décembre

Nous rappelons que le livre des Nombres contient trois parties principales :

1. Mise en place des institutions décrites dans l'Exode et le Lévitique (1 – 10.10). Dédicace du sanctuaire.
2. Dans la deuxième partie (10.11 – 25) Israël quitte le Sinaï pour traverser le désert. Cette partie nous rappelle que les ennemis ne viennent pas de l'extérieur, mais de l'intérieur.
3. La troisième partie amorce un nouveau départ (26 – 36) : le peuple se trouve à l'est du Jourdain et s'apprête à entrer en Canaan. L'ancienne génération n'est plus. Ceux qui ont vécu à l'époque de Caleb sont morts (ch. 13 et 14). Nous allons en extraire quelques joyaux sans pouvoir épuiser la totalité des enseignements (1 Co 10. 11-13) de 7 chapitres !

Cette partie débute avec le 2^e recensement. Seuls les hommes étaient dénombrés. Ils devaient partir à la conquête du pays de Canaan. Ils ne portaient pas sur eux un numéro de matricule, comme des soldats ordinaires. Le nom qu'ils portaient, ils devaient le transmettre à leur famille et à leur clan.

Les lois qui sont données suite au recensement (ch. 27 – 36) rappellent que la vie ne se limite pas au sanctuaire. Il y a une vie autour du sanctuaire : lois sur les héritages (27), les vœux (30), la dure réalité de la guerre (31), le pacage des troupeaux (32), la délimitation des frontières (34), la loi sur les meurtriers (35), la pérennité des tribus (36). La justice, l'équité, le fait de tenir compte des situations particulières, sont des données importantes pour la bonne santé d'une nation. Les deux recensements sont accompagnés chaque fois d'une forte vision de l'avenir : dédicace du sanctuaire, consécration des lévites à son service, des lois pour le bien être du peuple, le choix de Josué devant succéder à Moïse. Ceci nous amène à faire quatre constatations en analysant la « valeur ajoutée » des deux recensements :

1. Israël n'est pas un peuple en armes, au sens habituel où on l'entend. Si le recensement ne sert qu'à évaluer les forces d'Israël avant la conquête de Canaan, l'arsenal ne peut que surprendre ! La première mission d'Israël est d'être une communauté vouée au culte du Seigneur (la dédicace du sanctuaire ch. 7, le calendrier annuel des sacrifices et des fêtes ch. 28).
2. Israël est une société où tout est réglé dans les moindres détails, gouverné par la Parole de Dieu. Il est intéressant de constater que les deux recensements donnent lieu à des « valeurs ajoutées » : le culte, des lois pour la vie en société, etc.
3. Le sanctuaire est conçu pour une vie nomade. Il n'a aucune domiciliation définitive. La seule localisation pour YHWH est de demeurer au milieu de son peuple en marche. Un peuple dont les différentes tribus sont expressément nommées. Le recensement le dit fortement : YHWH est au milieu d'un peuple fait de clans qui portent des noms. Les noms des douze tribus se retrouvent dans la nouvelle Jérusalem (Apocalypse 21. 12), en lien avec les noms des douze apôtres de Jésus. La marche d'Israël conduit vers la nouvelle Jérusalem, où Dieu sera à nouveau avec les hommes (Apocalypse 21. 3). Tous auront sur le front le nom de l'agneau (Apocalypse 22. 4) préfiguré par les sacrifices du sanctuaire décrits dans le livre des Nombres.
4. Les tragédies, la présence des hommes choisis par Dieu pour être des médiateurs et des intercesseurs, le 2^e recensement où aucune tribu ne manque, tout cela nous rappelle que l'aventure avec Dieu n'est jamais terminée, malgré tout !

L'avenir est assuré par **Josué** qui va succéder à Moïse. Moïse n'entrera pas en Canaan. L'explication en est donnée au ch. 20. 12 : *Mais le SEIGNEUR dit à Moïse et à Aaron: «Vous n'avez pas eu confiance en moi, vous n'avez pas montré aux Israélites que je suis le vrai Dieu ! Pour cela, ce n'est pas vous qui conduirez ce peuple dans le pays que je leur donne.»* Moïse verra ce pays depuis le mont Nébo (Deutéronome 34. 1). Il est auprès de Dieu, comme prémisse des générations futures du peuple de Dieu (Luc 9. 28 – 33 ; Apoc. 15.3). Josué a été l'assistant de Moïse depuis la sortie d'Egypte (Exode 17.9 ; 24.13 ; 32.17 ; 33.11 ; Nombres 11.28 ; 14.6, 30). 11.28 précise que Josué était à côté de Moïse dès sa jeunesse. La passation se fera devant le grand prêtre Eléazar, qui lui impose les mains, et toute la communauté réunie. (27. 18 – 21)

Dans cette dernière partie, il y a deux demandes, dont la teneur et la manière tranchent avec les coups de gueule constatés dans la première partie (Nb 13. 28, 31, 32 ; 14. 1, 4, 10 ; 16. 2 – 15).

Il y a d'abord la **demande des filles Tselophad** (27. 1 – 11). Elles n'ont pas de frère qui puisse assurer une succession terrienne (bien foncier). Alors elles s'unissent dans un projet de vie qui consiste à maintenir le nom de leur père dans le clan. Leur père ne s'est pas ligué dans la bande de Coré (Nb 13). Cette demande est rationnelle et dans la logique de l'époque. Avec sagesse, elles se présentent devant Moïse, le prêtre Eléazar, et les responsables de toute la communauté, à l'entrée de la tente de la rencontre (rencontre qu'avaient refusé Datan et Abiram en Nb 16. 12). Elle présente une situation qui éveille l'intérêt des responsables qui les concerne de près : la transmission pérenne du nom de famille. La situation est présentée devant le Seigneur et la réponse est en faveur de cette demande (Nb 16. 8). Il y a là une volonté d'égalité entre l'homme et la femme, dont s'expliquera plus tard l'apôtre Paul : *Il n'y a donc plus de différence entre les Juifs et les non-Juifs, entre les esclaves et les personnes libres, entre les hommes et les femmes. En effet, vous êtes tous un dans le Christ Jésus.* (Galates 3. 28.)

La deuxième demande concerne celle des tribus de Gad et de Ruben qui souhaitent s'installer à l'est du Jourdain (Nb 32). Leur demande est simple et marquée par le respect envers Moïse : *«La région est bonne pour l'élevage des animaux. Or nous avons des troupeaux.»* Et ils ajoutent : *«Si tu es d'accord, Moïse, donne-nous cette région en partage. Ne nous emmène pas de l'autre côté du fleuve Jourdain.»* - (Nb 32. 4, 5 Parole de Vie.)

La réponse de Moïse est franche, avec un soupçon de colère (32. 4 – 15). La réponse des fils de Ruben et de Gad est calme et explicative (32. 16 – 19). Moïse est alors très compréhensif. Les fils de Ruben et de Gad seront tout à fait solidaires de leurs frères à l'ouest du Jourdain. Moïse leur demande simplement d'ajouter l'action à la parole (32. 24). Nous constatons néanmoins que l'Eternel n'a pas été consulté pour cette affaire, à la différence de la passation de pouvoir de Josué et de la demande des filles de Tselophad. Cette région favorable pour le pacage troupeaux de Ruben et de Gad